

Comité syndical de l'EPAGE Sequana du lundi 7 avril 2025 CHATILLON-SUR-SEINE

- **Présents pour la Communauté de Communes Auberive Vingeannes Montsaigeonnais :**
- **Présents pour la Communauté de Communes le Tonnerrois en Bourgogne :** Jean-Luc VERITA.
- **Présents pour la Communauté de Communes du Montbardois :** Francis LABREUCHE, Dominique ROBIN.
- **Présents pour la Communauté de Communes Forêts, Seine et Suzon :**
- **Présents pour la Communauté de Communes du Pays d'Alésia et de la Seine :**
- **Présents pour la Communauté de Communes du Pays Châtillonnais :** Jean-Marc PERTUISOT, Thierry NAUDINOT, Valérie BOUCHARD, Christian DRUETTE, Gérard MALNOURY, Jean-Marc CHAPUT, Fernando GONZALEZ, Christian DEMOINGEOT, Michel CHAUVE, Thierry AUBRY, Jean-Michel ANTONI, Michel PITOIS, Hélène ONGARO, Éric RAMOUSSE, Florent CHODAT, Philippe LEFEBVRE, Jean-Pierre SCHAEFFER, Alain VERPY, Pierre LECOEUR, Christian CHALIER, Michel VUILLERMET, Stéphane ROUSSEL, Philippe VINCENT, Nicolas SCHMIT, Bénigne SCORDEL.
- **Présents pour les 96 communes ayant délégué la compétence « animation et concertation » :** Jean-Marc PERTUISOT, Thierry NAUDINOT, Valérie BOUCHARD, Christian DRUETTE, Gérard MALNOURY, Jean-Marc CHAPUT, Olivier GUILLEMAN, Christian DEMOINGEOT, Michel CHAUVE, Thierry AUBRY, Philippe TRIAUX, Michel PITOIS, Hélène ONGARO, Éric RAMOUSSE, Pierre LECOEUR, Christian CHALIER, Michel VUILLERMET, Emeric ROGER, Jean-Louis SILVESTRE, Gilles PETIT.

Soit 48 membres présents.

Excusés : Patrice DUMARTIN, Eric TILQUIN.

Le Président ouvre la séance en souhaitant la bienvenue aux membres du comité syndical et leur propose de valider le compte-rendu du précédent comité syndical. Celui-ci est approuvé sans objection.

Il leur présente ensuite l'ordre du jour :

Délibérations :

- Approbation du compte de gestion 2024,
- Vote du compte administratif 2024,
- Vote du budget primitif 2025,
- Projet d'étude et installation d'échelles limnimétriques.

Questions diverses.

❖ Approbation du compte de gestion 2024

Le comptable public du Service de Gestion Comptable de Châtillon-sur-Seine dont dépend l'EPAGE Sequana a dressé le compte de gestion pour l'année 2024.

Le compte de gestion retrace toutes les opérations budgétaires et non budgétaires effectuées au titre de la gestion de l'exercice 2024.

Au niveau des opérations strictement budgétaires, le compte de gestion reprend les résultats des exercices précédents ainsi que tous les titres émis et tous les mandats de paiements ordonnancés sur l'exercice. La synthèse ci-dessous affiche les résultats budgétaires de l'exercice 2024 :

INVESTISSEMENT		
	Dépenses	Recettes
Prévu	548 382,00 €	723 084,19 €
Réalisé	397 541,10 €	500 132,77 €
Restes à réaliser	143 340,90 €	181 057,00 €

FONCTIONNEMENT		
	Dépenses	Recettes
Prévu	2 238 656,73 €	2 238 656,73 €
Réalisé	1 362 901,31 €	1 243 997,40 €
Restes à réaliser	0,00 €	0,00 €

Résultat de clôture de l'exercice :

- Investissement : 102 591,67 €
- Fonctionnement : -118 903,91 €
- Résultat global : -16 312,24 €

Le Président précise que les résultats de ce compte de gestion sont en concordance avec le compte administratif de l'exercice 2024 qui est soumis au cours de cette même séance.

Après avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice 2024 et considérant que ce compte paraît régulier, le comité syndical, invité à se prononcer, après en avoir débattu :

- Approuve le compte de gestion 2024 dressé par le Service de Gestion Comptable de Châtillon-sur-Seine,
- Autorise le Président à signer le compte de gestion 2024.

Vote : pour à l'unanimité.

❖ **Vote du compte administratif 2024**

Le comité syndical vote le compte administratif 2024 et arrête ainsi les comptes :

INVESTISSEMENT		
	Dépenses	Recettes
Prévu	548 382,00 €	723 084,19 €
Réalisé	397 541,10 €	500 132,77 €
Restes à réaliser	143 340,90 €	181 057,00 €

FONCTIONNEMENT		
	Dépenses	Recettes
Prévu	2 238 656,73 €	2 238 656,73 €
Réalisé	1 362 901,31 €	1 243 997,40 €
Restes à réaliser	0,00 €	0,00 €

Résultat de clôture de l'exercice :

- Investissement : 102 591,67 €
- Fonctionnement : -118 903,91 €
- Résultat global : -16 312,24 €

Vote : pour à l'unanimité

❖ **Vote du budget primitif 2025**

Le comité syndical vote les propositions nouvelles du budget primitif 2025 :

Dépenses de fonctionnement		
Chapitre	Libellé	Budget 2025
002	Déficit de fonctionnement reporté	118 903,91 €
011	Charges à caractère général <i>(charges de fonctionnement de la structure + travaux et études)</i>	800 803,00 €
012	Charges de personnel et frais assimilés <i>(salaires et charges du personnel)</i>	343 430,00 €
023	Virement à la section d'investissement	35 720,00 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections <i>(amortissements)</i>	10 922,09 €
65	Autres charges de gestion courante <i>(indemnités des élus)</i>	24 005,00 €
66	Charges financières <i>(intérêts ligne de trésorerie)</i>	2 000,00 €
Total des dépenses de fonctionnement		1 335 784,00 €

Recettes de fonctionnement		
Chapitre	Libellé	Budget 2025
002	Excédent de fonctionnement reporté <i>(recettes supérieures aux dépenses en 2023)</i>	0,00 €
013	Atténuations de charges <i>(remboursement sécu etc...)</i>	1 012,00 €
74	Dotations et participations <i>(subventions + cotisations annuelles des adhérents)</i>	1 328 622,00 €
75	Autres produits de gestion courante <i>(location terrain Aisey-sur-Seine)</i>	30,00 €
77	Produits spécifiques <i>(réimputation de mandats 2024 en investissement)</i>	6 120,00 €
Total des recettes de fonctionnement		1 335 784,00 €

Dépenses d'investissement				
Chapitre	Libellé	RAR 2024	Propositions nouvelles	Budget 2025
21	Immobilisations corporelles	143 340,90 €	592 964,00 €	736 304,90 €
Total des dépenses d'investissement		143 340,90 €	592 964,00 €	736 304,90 €

Recettes d'investissement				
Chapitre	Libellé	RAR 2024	Propositions nouvelles	Budget 2025
001	Excédent d'investissement reporté	0,00 €	102 591,67 €	102 591,67 €
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00 €	35 720,00 €	35 720,00 €
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00 €	10 922,09 €	10 922,09 €
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00 €	358,17 €	358,17 €
13	Subventions d'investissement reçues	181 057,00 €	360 650,00 €	541 707,00 €
Total des recettes d'investissement		181 057,00 €	510 241,93 €	691 298,93 €

M. Thierry NAUDINOT demande si le fait que les dépenses soient supérieures aux recettes en section d'investissement peut poser problème. Mme Bergeret, conseillère aux décideurs locaux du SGC de Châtillon-sur-Seine, lui répond qu'il y aura simplement un déficit d'investissement à reporter sur l'exercice 2026.

Vote : pour à l'unanimité.

❖ **Projet d'étude et installation d'échelles limnimétriques**

Ce projet d'étude et d'installation d'échelles limnimétriques s'inscrit dans le cadre de l'action 1.14 « Mise en place d'un réseau d'échelles limnigraphiques sur les bassins de la Seine et de l'Ource » incluse dans l'axe n° 1 « Amélioration de la connaissance et de la conscience du risque » du PAPI de Troyes et du bassin de la Seine supérieure. Il répond à un double objectif de sensibilisation du grand public et de suivi des hauteurs d'eau en période de crue.

Les missions comprises dans cette action sont les suivantes :

- Etude pour dimensionner le réseau d'échelles limnimétriques et vérifier la faisabilité du déploiement sur les secteurs pré-identifiés par l'EPAGE et la DDT21 (incluant une campagne de nivellement),
- Achat, calage et pose des échelles limnimétriques (sur la Seine, l'Ource et la Laignes).

Le montant global de cette action est estimé à 120 000 € et pourra faire l'objet d'une subvention à hauteur de 80 % par l'Etat (fonds Barnier).

Le comité syndical, après en avoir délibéré,

- Valide le projet d'étude et d'installation d'échelles limnimétriques,
- Autorise le Président à lancer les demandes de financement auprès de la Direction Départementale des Territoires de Côte d'Or et de tout autre financeur potentiel,
- Autorise le Président à signer tout document relatif à cette affaire.

M. Emeric ROGER souhaite savoir combien d'échelles seront installées. Le Président répond que le nombre exact n'est pas encore déterminé mais que la pose s'effectuera principalement sur des zones à enjeux.

Vote : pour à l'unanimité.

❖ Questions diverses

Aucune question n'étant posée, M. Philippe VINCENT remercie l'ensemble des participants pour leur présence et clôture la réunion.